Cécilia Mota

Avocate

Description

Cécilia Mota est avocate collaboratrice chez Adaltys depuis janvier 2026.

Inscrite au Barreau depuis 2018, elle a acquis une forte expérience contentieuse et précontentieuse au sein du Cabinet CMS Francis Lefebvre Lyon.
Elle intervient dans tous les domaines du droit social et exerce une activité plaidante très soutenue sur l'ensemble du territoire français devant les juridictions statuant en matière sociale. Elle intervient également dans le cadre de réunions de conciliation devant les Conseils départementaux de l'Ordre des médecins et dans le cadre de réunions d'expertises médicales.

Elle apporte par ailleurs une assistance juridique aux entreprises dans le domaine du droit du travail, du droit de la sécurité sociale et du droit de la protection sociale, en particulier dans le cadre de leurs relations individuelles de travail, mais aussi collectives.

Impliquée dans la vie collective du Barreau, Cécilia Mota est Membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de Lyon et participe aux travaux des commissions de l'Ordre. Elle participe également à l'enseignement de la Déontologie auprès des élèves-avocats de l'Ecole des Avocats de la Région Rhône-Alpes.

Experiences

- Avocate – Adaltys avocats (depuis janvier 2026)
- Avocate – CMS Francis Lefebvre (2019-25)

Formation

- Certificat d'aptitude à la profession d'avocat – EDARA (2018)
- Master I, Droit des Affaires mention Droit Social – Université Jean Moulin Lyon 3 (2014)

Langues